

François Chesnais (dir.), *La mondialisation financière : genèse, coût, enjeux*, Paris, Syros, 1996, 307 p.

Éric Pineault

Numéro 29, 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1002685ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1002685ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie - Université du Québec à Montréal

ISSN

0831-1048 (imprimé)

1923-5771 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Pineault, É. (1997). Compte rendu de [François Chesnais (dir.), *La mondialisation financière : genèse, coût, enjeux*, Paris, Syros, 1996, 307 p.] *Cahiers de recherche sociologique*, (29), 177–179.
<https://doi.org/10.7202/1002685ar>

François Chesnais (dir.), *La mondialisation financière: genèse, coût, enjeux*, Paris, Syros, 1996, 307 p.

Chesnais nous propose un ensemble de contributions sur les dynamiques et structures d'un système financier émancipé de son cadre de régulation industriel et national. L'intérêt de cet ouvrage réside dans l'analyse de la mondialisation de l'économie non pas comme résultat de percées technologiques dans le secteur des communications, ni comme simple ouverture géopolitique permettant l'expansion «naturelle» de l'économie de marché, mais comme mutation des modalités de reproduction du capitalisme. Cette mutation serait double, liée à la fois à la constitution d'une sphère d'activité économique «supranationale» et à la centralité croissante des processus financiers dans la valorisation du capital. La mondialisation financière serait l'expression de la conjonction de ces deux processus, comprise comme mise en place d'un régime d'accumulation particulier plutôt que comme simple libéralisation d'un secteur économique. Cette mutation du capitalisme serait un produit contingent plutôt qu'une nécessité historique, résultant de l'interaction de facteurs politiques et économiques dans le contexte général d'une crise du mode de régulation «fordiste» analysé par l'école régulationniste¹. D'abord développement, dès la fin des années soixante, d'un marché de capitaux par des groupes industriels et des institutions financières multinationaux à l'extérieur du cadre de régulation créé par les accords de Bretton Woods, puis, graduellement, transformations de ces opérations «facilitatrices» d'échanges en opérations de valorisation financière et, finalement, adoption d'une stratégie de valorisation du capital dominée par l'innovation et l'ingénierie financière. Conséquemment à ces transformations, orientation monétariste et néolibérale des politiques économiques en Angleterre et aux États-Unis comme stratégie de sortie de crise et, par la suite, déréglementation profonde des mécanismes nationaux de régulation des activités financières dans l'ensemble des pays industrialisés, les condamnant par le fait même à participer au virage amorcé par Reagan et Thatcher.

Cette lecture du mouvement de mondialisation du capital n'est pas en soi originale, elle semble faire consensus parmi les analystes qui n'adhèrent pas à une vision complaisante de ce phénomène². Là où l'ouvrage se démarque, c'est par la prise en compte d'un troisième facteur déterminant dans la constitution d'un système financier

¹ Pour une synthèse des travaux relevant de cette école, voir, R. Boyer et Y. Saillard (dir.), *Théorie de la régulation. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1995.

² Citons, par exemple, J. Adda, *La mondialisation de l'économie*, Paris, La Découverte, 1996; M. Aglietta, «Le système monétaire international», dans R. Boyer et Y. Saillard (dir.), ouvr. cité; H. Bourguinat, *Finance internationale*, Paris, PUF, 1995.

autonome et global: l'émergence, pendant les années soixante-dix, d'un nouveau type d'acteur, l'investisseur institutionnel. À la fin de la décennie, au moment même du tournant néolibéral des politiques monétaires, «les fonds de pension et les organismes de placement collectif des valeurs mobilières anglo-saxons (les *pension funds* et les *mutual funds*) qui sont les acteurs les plus puissants du régime de la finance de marché mondialisé, ont franchi un seuil dans la croissance du montant de l'épargne qu'ils centralisaient» (p. 16). Plutôt que de diaboliser la financiarisation, de la montrer comme responsable des diktats de la finance imposés à la société à partir d'une position de pure extériorité, il y a dans cet ouvrage une reconnaissance du rapport structurel existant entre le champ systémique des opérations financières globales et la diffusion à l'intérieur de la société de positions rentières. L'accumulation de l'épargne et son absorption à des fins de valorisation par le système financier a comme première conséquence d'intégrer une majorité d'acteurs sociaux dans le processus de financiarisation non pas seulement comme victimes mais aussi comme bénéficiaires de cette dynamique. La mondialisation financière apparaît ainsi dans toute sa complexité sociale, sa légitimité ne repose pas seulement sur la diffusion militante de l'idéologie néolibérale par des organisations telles que l'OCDE, la FMI et la Banque mondiale, elle repose aussi sur les intérêts économiques des épargnants (syndiqués) de la classe moyenne.

La force de *La mondialisation financière* est l'analyse empirique et théorique de cette diffusion sociale des rapports financiarisés et de l'intégration grandissante des sociétés industrialisées dans la nuée des opérations financières du système financier globalisé. L'ouvrage propose une analyse théorique du procès de financiarisation du capitalisme par le biais d'une réinterprétation de la notion de capital fictif chez Marx³, ainsi qu'une périodisation de ce procès de financiarisation depuis 1960⁴. Un chapitre est consacré à l'analyse empirique du rôle des investisseurs institutionnels dans la mondialisation du capital⁵. L'ouvrage comprend aussi des analyses empiriques de l'interaction entre politiques économiques et innovation financière (Suzanne de Brunhoff, Dominique Plihon, Pierre Salama) ainsi qu'une analyse de la financiarisation des groupes industriels (Claude Sefarti).

3 Voir plus particulièrement les textes de R. Guttman, «Les mutations du capital financier», chap. 3, et de F. Chesnais, «Mondialisation financière et vulnérabilité systémique», chap. 8.

4 F. Chesnais, «Introduction».

5 R. Farnetti «Le rôle des fonds de pension et d'investissement collectifs anglo-saxons dans l'essor de la finance globalisée», chap. 6.

La mondialisation financière est un complément indispensable aux analyses critiques de la mise en place des politiques sociales et économiques néolibérales ainsi qu'aux travaux portant sur la mutation des modalités de reproduction des entreprises dans le cadre de la mondialisation.

Éric PINEAULT
Maîtrise en sociologie
Université du Québec à Montréal

Daniel Mercure, *Le travail déraciné*, Montréal, Boréal, 1996, 225 p.

À la fois une monographie portant sur les transformations du travail forestier au Québec depuis 1960 et un exposé à caractère théorique proposant un cadre d'analyse original — l'analyse «dynamique» des rapports travail-entreprise —, cet ouvrage se veut une contribution au débat sur la nature des mutations contemporaines du travail. Bien que l'auteur se situe d'emblée dans le paradigme régulationniste, centré sur l'analyse des cadres socioéconomiques de régulation du rapport salarial, il emprunte des outils théoriques à certains travaux sur les nouveaux modèles d'entreprises réalisés dans le champ des relations industrielles.

L'auteur propose un cadre théorique qui permet d'analyser les transformations du travail en tenant compte des déterminations structurelles et des dynamiques d'acteurs. Grâce à ce cadre, qu'il nomme «l'analyse dynamique de l'entreprise», il décompose les déterminations des rapports travail-entreprise en trois champs analytiques: *a*) les conditions sociales et économiques de production; *b*) le système social de travail; et *c*) les stratégies d'entreprise.

Chacun de ces champs se subdivise en plusieurs sous-catégories que l'auteur présente dans un premier chapitre à caractère théorique. Par conditions sociales et économiques de production l'auteur entend l'ensemble des déterminations globales qui affecte la production et qui échappe au contrôle de l'entreprise, telles les fluctuations du marché, les modifications des réglementations politiques de l'activité de production, la disponibilité et la qualité de la main-d'œuvre, de la matière première, etc. Le concept de système social du travail renvoie au procès de production tel qu'il est médiatisé par le travailleur. L'auteur inclut dans ce champ les dimensions techniques, organisationnelles et contractuelles des rapports de travail. Quant au concept de stratégie d'entreprise, il désigne l'articulation des ressources et des moyens à la disposition de